



Services *pour* VOUS



Guide des services du gouvernement du Canada à
Terre-Neuve et au Labrador



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada 

Table des matières



Bénévolat et carrières

Des expériences de travail pour les prestataires de l'assurance-emploi	4
L'emploi dans la fonction publique du Canada	5
La période des impôts : on peut s'entraider	5

Entrepreneurs

Aide à l'expansion des entreprises	6
Un site Internet pour les entreprises	6

Environnement

Vous pouvez lutter contre les changements climatiques	7
La martre de Terre-Neuve est protégée	8

Internet

Vous pouvez avoir accès à Internet	8
Les jeunes sont branchés	9

Santé et familles

De l'aide pour les femmes enceintes qui ont besoin de soutien	9
Les chutes chez les aînés	10

Sécurité et protection

Pour prévenir le crime	11
Obtenez votre carte de conducteur pour naviguer en sécurité	12
L'intimidation chez les enfants : c'est inacceptable	12

■ Nouvel accord sur les soins de santé .14

■ Contactez le gouvernement du Canada15



Introduction

Les services du gouvernement du Canada sont conçus pour répondre à vos besoins changeants. Ce guide, *Services pour vous*, décrit quelques-uns de ces services et vous explique comment ils fonctionnent et comment les obtenir. Il contient six sections. Chacune de ces sections correspond à des besoins individuels ou à des questions d'intérêt commun.

- Tous les sujets sont en caractères **gras**.
- Les titres des brochures et dépliants sont en *italiques*.
- À la fin de chaque description, vous avez des numéros de téléphone sans frais et des sites Internet.
- À la fin du guide, vous trouverez aussi une liste détachable des numéros de téléphone et des sites Internet de nombreux autres services du gouvernement.



Nous vous invitons à conserver *Services pour vous*. Il vous sera utile pour trouver le bon programme ou service, si vos besoins changent.

Pour vous renseigner sur d'autres services

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les autres services du gouvernement du Canada en :

- composant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), le centre de renseignements généraux du gouvernement du Canada ;
- visitant le site Internet principal du gouvernement du Canada : canada.gc.ca

Vous pouvez obtenir ce guide en gros caractères, sur cassette audio, en braille et sur disquette en composant le 1 800 O-Canada.

Bénévolat et carrières

Des expériences de travail pour les prestataires de l'assurance-emploi

Si vous êtes admissible à l'assurance-emploi, vous pouvez obtenir une expérience de travail pratique. Le programme **Partenariats pour la création d'emplois** peut vous permettre de travailler à des projets mis sur pied en collaboration avec des partenaires communautaires dans toute la province.

☎ **1 800 808-6352**

🌐 www.drhc.gc.ca

et cliquez sur « Subventions et contributions » dans le menu de gauche, puis sur « Personnes en chômage »

Alison fait du cinéma

Grâce au programme Partenariats pour la création d'emplois, Alison Carter a acquis une expérience pratique dans le cinéma. « La majorité des films sont tournés sans suite

logique », explique Alison. « Il peut s'écouler des jours et des mois entre le tournage de scènes reliées. L'enchaînement des scènes est donc très important », dit-elle. « Je dois m'assurer que le monteur aura tout ce qu'il lui faudra pour préparer la version définitive du film. »



L'emploi dans la fonction publique du Canada

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les offres d'emplois et les programmes d'emploi dans la fonction publique du Canada en composant le numéro suivant ou en consultant le site Internet.



 **1 800 645-5605**

 **emplois.gc.ca**

et cliquez sur « Postes ouverts au public »



 **1 800 959-7383**

 **www.adrc.gc.ca/benevole**

et cliquez sur « Devenez bénévole »

La période des impôts : on peut s'entraider

Si vous connaissez la différence entre un crédit d'impôt et un remboursement d'impôt, et si vous êtes habile avec une calculatrice, vous pouvez aider les autres à remplir leur déclaration de revenus. Le **Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt** vous donnera une formation gratuite et des documents de référence pour vous aider à aider les autres.

Téléphonez dès maintenant pour savoir comment devenir un bénévole. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus, téléphonez pour savoir si vous êtes admissible au programme.

Entrepreneurs



Aide à l'expansion des entreprises

Si vous êtes un entrepreneur à Terre-Neuve ou au Labrador, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique peut vous aider à **démarrer, agrandir, diversifier ou moderniser une entreprise**. L'agence peut également vous aider à mettre vos produits et services en marché. Elle investit dans des entreprises locales, ce qui permet de créer des emplois pour les résidents de la province.

 **1 800 668-1010**

 www.acoa-apeco.gc.ca

Une « boîte noire » pour les navires

Quand le paquebot-condominium, The World, s'est arrêté dans le port de St. John's en 2002, les employés de Rutter Technologies avaient raison d'être fiers. C'est que le paquebot contient un appareil VDR. Cet appareil a été conçu par Rutter Technologies. Il ressemble à la boîte noire des avions. Il permet d'enregistrer et d'analyser le parcours de navigation du paquebot. Grâce à lui, on peut améliorer la sécurité sur la plupart des navires. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique travaille avec Rutter Technologies depuis 1999.

Un site Internet pour les entreprises

Plusieurs petites et moyennes entreprises **utilisent Internet pour obtenir l'information dont elles ont besoin**. Un site populaire à l'intention des entrepreneurs est le « Plan d'affaires interactif ».



 www.rcsec.org/pai

Environnement

Vous pouvez lutter contre les changements climatiques

Les changements climatiques affectent notre santé, l'environnement et l'économie. En utilisant moins d'énergie, nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables des **changements climatiques**. Voici quelques moyens simples d'utiliser moins d'énergie :

- Éteignez les lumières, appareils ménagers, téléviseurs et ordinateurs lorsque vous n'en avez pas besoin.
- Calfeutrez les portes et les fenêtres.
- Consultez l'étiquette ÉnerGuide lorsque vous achetez des électroménagers.
- Évitez de laisser tourner le moteur de votre véhicule. Lorsque vous le laissez tourner pendant 10 secondes, il consomme plus de carburant que si vous fermez le moteur et le redémarrez.
- Prenez l'autobus. Un autobus rempli, c'est 40 véhicules de moins sur la route. Cela économise le carburant et réduit les émissions de gaz à effet de serre.
- Baissez le thermostat la nuit ou quand vous quittez la maison.
- Utilisez des ampoules fluorescentes compactes. Elles durent plus longtemps et consomment 75 % moins d'énergie.
- Nettoyez ou remplacez régulièrement le filtre de votre fournaise.
- Installez des pommes de douche à débit réduit.
- Réparez les robinets qui coulent.



☎ 1 800 O-Canada

🌐 www.changementsclimatiques.gc.ca

La martre de Terre-Neuve est protégée

Depuis 1996, la martre de Terre-Neuve figure sur la liste des espèces en voie de disparition, après des années de piégeage accidentel et de détérioration de son habitat. Le Service canadien des forêts fait de la recherche sur l'habitat de la martre en collaboration avec les gouvernements et l'industrie.

Parcs Canada contribue aussi à sa protection. Une pièce de théâtre a servi à sensibiliser les visiteurs au parc Terra-Nova. À Gros-Morne, on a lancé une campagne « Adoptez une martre » dans le cadre du **Programme de bonne intendance des habitats pour les espèces en péril**. Renseignez-vous sur les façons de protéger la martre.



☎ **1 800 668-6767**

🌐 **www.especesenperil.gc.ca**

et cliquez sur « Programmes »
dans le menu de gauche

Internet



Vous pouvez avoir accès à Internet

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez trouver un centre près de chez vous qui donne accès aux ordinateurs et à Internet à prix modique. Le **Programme d'accès communautaire** aide les organismes comme les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires de Terre-Neuve et du Labrador à acheter des ordinateurs. Le programme offre aussi de la formation en informatique.

☎ 1 800 575-9200

🌐 <http://pac.ic.gc.ca>

Triton est branché

Grâce au Programme d'accès communautaire, les 1 200 résidents de Triton sont branchés au reste du monde. Au centre d'accès public de l'endroit, les résidents peuvent utiliser Internet, envoyer des courriels, faire de la recherche d'emploi et apprendre le traitement de texte. Ils ont accès à une imprimante, une caméra numérique et un scanner.



Les jeunes sont branchés

Jeunesse.gc.ca est un site Internet sur les **programmes et services du**

gouvernement du Canada à l'intention des jeunes. C'est une excellente source de renseignements pour les enseignants, les parents et les jeunes.

☎ 1 800 935-5555

🌐 jeunesse.gc.ca

Santé et familles

De l'aide pour les femmes enceintes qui ont besoin de soutien

Si vous êtes enceinte et avez besoin de soutien, le **Programme canadien de nutrition prénatale** peut vous aider. Le programme fournit aux femmes enceintes des conseils sur la nutrition, des suppléments alimentaires et des services d'aide et d'écoute en matière de choix de santé, comme la consommation d'alcool.



Le programme est offert à plusieurs endroits à Terre-Neuve et au Labrador, y compris Corner Brook, St. John's, Happy Valley-Goose Bay, Nain et la Péninsule Burin.

☎ **1 866 225-0709 (sans frais)**

🌐 www.hc-sc.gc.ca/hppb/enfance-jeunesse
et cliquez sur « Programmes communautaires »

Les chutes chez les aînés

Les aînés savent que leur qualité de vie dépend de leur bonne santé. Les chutes leur causent souvent une perte d'indépendance et la détérioration de leur santé. Les chutes représentent la plupart des blessures chez les personnes âgées. Elles sont aussi la cause de près de la moitié des admissions dans les foyers.

Vous pouvez **prévenir les chutes**. Commandez les feuillets d'information *Évitez les chutes!* Ils s'adressent aux aînés, aux anciens combattants, à leurs familles et à ceux qui oeuvrent auprès des aînés.

☎ **1 800 O-Canada**

🌐 www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines
et cliquez sur « Publications », puis sur la lettre « E » dans l'index de A à Z.

Le saviez-vous?

Les paiements du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse ne vous parviennent pas automatiquement. Vous devez en faire la demande. Pour en savoir plus sur les services du gouvernement du Canada pour les aînés et ceux qui le seront bientôt, commandez le guide *Services pour les aînés*.



☎ **1 800 O-Canada**

🌐 canada.gc.ca
et cliquez sur « Services pour les Canadiens », puis sur « Les aînés »

Sécurité et protection

Pour prévenir le crime

La Stratégie nationale de prévention du crime aide les communautés à prévenir le crime. Elle offre des outils et des conseils.

Elle finance aussi les projets qui s'attaquent aux causes du crime.



☎ 1 877 302-2672 (sans frais)

🌐 www.prevention.gc.ca

Perrault Place prend les choses en main

Les résidents de Perrault Place ont décidé de prévenir le crime chez les jeunes. Avec l'aide de la Stratégie nationale de prévention du crime, ils ont formé une association de

locataires. L'association offre des ateliers de sensibilisation anti-drogues et alcool et des activités de loisirs et d'aide aux devoirs. Elle aide les jeunes dans leurs recherches d'emplois et d'orientation professionnelle. Elle compte aussi un groupe jeunesse qui organise des activités pour les jeunes. « Aujourd'hui, les résultats sont évidents », déclare Maxine Budgell, membre de l'association. « Nous sommes très fiers de ce que nous avons réussi. »

Obtenez votre carte de conducteur pour naviguer en sécurité

La navigation commerciale et de plaisance fait partie de la vie à Terre-Neuve et au Labrador. Grâce à de nouveaux règlements, la navigation est plus sécuritaire. Vous devez maintenant avoir une **carte de compétence des conducteurs** pour naviguer. Pour obtenir cette carte, vous devez réussir le test de la Garde côtière canadienne. Le test porte sur les éléments suivants :

- les règlements,
- l'équipement de sécurité minimum pour votre bateau,
- le système de balisage canadien et
- la façon de partager les voies navigables.

Pour vous préparer à passer le test, vous pouvez suivre un cours régulier ou un cours par correspondance.



☎ 1 800 230-3693

🌐 www.securitenautique.gc.ca

L'intimidation chez les enfants : c'est inacceptable

Vos enfants devraient pouvoir se sentir en sécurité dans la cour d'école comme au parc du voisinage. La **Stratégie nationale de prévention du crime** peut aider votre famille et votre communauté à faire face à l'intimidation chez les enfants. Le programme offre des conseils sur la façon de prévenir et d'arrêter l'intimidation. Il finance aussi des projets communautaires qui s'attaquent aux causes de l'intimidation.


Protégez votre enfant

Si votre enfant se fait intimider, voici des choses à surveiller :

- écoutez votre enfant et encouragez-le à parler de l'intimidation ;
- faites-lui comprendre qu'il n'est pas responsable du comportement de l'intimidateur ;
- suggérez-lui des façons d'arrêter l'intimidation ;
- déconseillez-lui de se battre ;
- parlez à son enseignant ou à son directeur d'école ;
- accompagnez-le lorsqu'il dénoncera l'intimidateur ; et
- demandez à rencontrer les parents de l'intimidateur.



 **1 877 302-2672 (sans frais)**

 www.prevention.gc.ca/fr/library
et cliquez sur « En manchettes »

Nouvel accord sur les soins de santé

Le Premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux se sont entendus récemment pour soutenir et réformer notre système de santé. Pour faire de cet accord une réalité, le **gouvernement du Canada augmente le financement accordé aux soins de santé de 34,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.**

L'accord renforce les cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* et accroît le soutien offert aux services de soins de santé actuels partout au pays.

L'accord favorise et finance aussi le changement, afin :

- d'améliorer l'accès aux professionnels de la santé 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et d'éliminer les débordements vers les services d'urgence ;
- d'améliorer les soins à domicile et la protection contre les coûts exorbitants des médicaments ;
- d'offrir une prestation humanitaire, dans le cadre de l'assurance-emploi, aux personnes qui doivent quitter temporairement leur emploi pour prendre soin d'un proche gravement malade ;

- d'offrir de l'équipement diagnostic et médical pour réduire les listes d'attente et accélérer les soins ;
- de créer des dossiers médicaux électroniques des patients, et ainsi diminuer la paperasse ;
- de favoriser l'innovation et la science dans les hôpitaux universitaires ;
- de porter une attention spéciale aux besoins des Autochtones.

L'accord prévoit aussi la création d'un Conseil de la santé qui fera rapport régulièrement à tous les Canadiens et les Canadiennes de l'état du système de santé.

Les citoyens et les contribuables ont le droit de savoir comment leur argent est dépensé et de quelle façon la réforme est mise en oeuvre.

Pour plus de renseignements sur le nouvel accord :

☎ 1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)
ATS 1 800 465-7735

🌐 canada.gc.ca